
Résumé de l'adresse des juges du tribunal du district de Villefort (Lozère) qui se félicitent de la mort de Robespierre, lors de la séance du 23 vendémiaire an III (14 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse des juges du tribunal du district de Villefort (Lozère) qui se félicitent de la mort de Robespierre, lors de la séance du 23 vendémiaire an III (14 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 128-129;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17584_t1_0128_0000_8

Fichier pdf généré le 07/10/2019

pulsion si ignominieuse pour elles, et si glorieux pour la République.

Un millier d'espagnols, les esclaves d'un capet et le jouet du vice-tyran des Anglais, souilloient encore le sol de la liberté, ils ont rendu les armes et ils attendent leur sort de la générosité française.

Mais ce n'est pas assez d'avoir chassé ces brigands exotiques, il reste à purger la France des brigands indigènes qui sous l'armure de l'hypocrisie et par l'abus des pouvoirs qui leur sont confiés, désolent et persécutent de bons et d'utiles citoyens.

La nation française entourée de peuples dégradés, ne voit déjà plus chez elle le faste insultant du riche oppresseur, le spectacle affligeant de la mendicité et les ridiculités de la superstition. Achevés législateurs de déjouer les trames odieuses de l'intrigue et la régénération du peuple français sera complète.

PINET, *maire*
et onze signatures.

7

L'administration générale du district de Cherbourg [Manche] félicite la Convention d'avoir délivré l'espèce humaine de trois monstres qui avoient conspiré sa destruction : elle l'invite à achever son ouvrage en frappant du glaive de la loi leurs complices, qui comme eux se sont abreuvés du sang des Français.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[*L'administration générale du district de Cherbourg à la Convention nationale, du 16 vendémiaire an III*] (13)

Liberté Egalité Vertu ou la Mort

Représentans,

Vous avez délivré l'espèce humaine de trois monstres qui avoient conspiré sa destruction; de ce triumvirat sanguinaire qui voulait élever l'édifice du gouvernement républicain sur des monceaux de cadavres, ou plutôt qui projetait de replonger dans l'abyme d'un esclavage plus affreux encore que celui dont vous avez fait tomber les têtes, ceux qui, comme eux, se sont abreuvés du sang des français, ceux qui osent encore propager leurs abominables principes, se montrer leurs défenseurs et les ennemis de l'humanité.

Soyez sourds aux croassemens de ces vils intrigans qui, dénués de vertus et de talents, regrettent le règne du crime qui pouvait seul les

porter à la fortune : nouveaux Licurgues, soyez fermes à votre poste au milieu des orages, et n'abandonnez le tyron, que lorsque par des loix sages, l'édifice républicain sera tellement consolidé que nulle secousse ne puisse en ébranler les fondemens.

Le Peuple est la ; sa masse est pure ; son tact est sûr ; il s'est prononcé contre la tyrannie et les tyrans. Les coups des monstres dépeupleurs du globe l'ont attristé, sans affaiblir les ressorts de son énergie, elle est la même : il ne souffrira point que le règne du crime recommence ses ravages, et que le fruit de tant de travaux devienne la proie d'une poignée de factieux : représentans, maintenez la justice, et la justice seule à l'ordre du jour, et le triomphe du républicanisme est certain, et tous les peuples du globe s'empresseront d'adopter un gouvernement fondé sur la nature, sur la raison, et sur la justice, seules bases qui puissent assurer à l'homme en société, tout le bonheur dont l'organisation humaine est susceptible.

Qu'il ne reparaisse plus ce système de terreur si favorable à l'arbitraire des hommes de sang : la terreur comprime les âmes et les façonne à la dissimulation ; la vérité, la loyauté disparaît devant elle ; l'homme reste caché sous le masque pour échapper aux coups de l'iniquité : la terreur décourage, elle prépare la dissolution des gouvernemens ; la justice les affermit et les rend inébranlables.

Représentans du peuple le plus puissant de la terre, que votre attitude continue de répondre à la grandeur du caractère dont vous êtes investis : que toute division cesse pour ne vous occuper que des moyens d'assurer, pour jamais aux hommes, la jouissance de leurs droits sacrés, et de fonder sur tout le globe, l'empire de la liberté et de l'égalité ; plus de ces distinctions de marais et de montagne qui servent aux ambitieux, aux intrigans pour égarer le peuple sur la confiance qu'il doit à ses représentans : que le même esprit de justice maintienne parmi vous cette union, cet ensemble si nécessaire pour écraser les ennemis du dehors, et faire perdre, pour jamais, à ceux du dedans, le fol espoir dont se nourrit leur malveillance.

Mort aux tyrans et aux traîtres, haine aux intrigans ; sureté aux personnes et aux propriétés ; justice à tous, et attachement à la Convention.

Tels sont les sentimens et les vœux de l'administration, et des administrés du district de Cherbourg, et tels doivent être ceux de tous les citoyens français.

MARMION, *président*,
DEVILLERE, *agent national*.

8

Les juges composant le tribunal du district de Villefort, département de la Lozère, expriment à la Convention nationale le sentiment de leur indignation contre le tyran Robespierre, et celui de leur joie de

(12) P.-V., XLVII, 147. *Gazette Fr.*, n° 1017; *J. Perlet*, n° 751; *Mess. Soir*, n° 787.

(13) C 321, pl. 1347, p. 1.

ce qu'il est tombé, avec ses infâmes complices, sous le glaive de la vengeance nationale (14).

[*Les juges du tribunal de district de Villefort à la Convention nationale, du 1^{er} fructidor an II*] (15)

Citoyens représentants,

En apprenant l'horrible conspiration conçue par les Robespierre, les St Just, les Couthon, et leurs complices, contre la république en général et la Convention nationale en particulier, l'indignation dont nous avons été saisis, n'a été égalée que par notre satisfaction d'apprendre en même temps qu'un grand nombre de ces êtres abominables ont déjà expié sur l'échafaud, la noirceur de leurs attentats, et que les autres ne tardèrent pas à subir la même peine.

Jusques ici, nous avons regardé les infâmes Robespierre et leurs vils compagnons, comme des bons et véritables républicains et cependant, ils n'étoient que des traîtres, des scélérats qui avoient formé le projet infernal d'égorger la Convention et de dissoudre la République, après l'avoir couverte de deuil; mais la providence, qui veille sur l'une et sur l'autre, n'a pas permis que ces monstres, ayant consommé leurs complots parricides; votre oeil pénétrant auquel rien n'échappe, les a décelés à travers les ténèbres dans lesquelles ils étoient enveloppés. Aussitôt, citoyens représentants, vous les avez déjoués, et encore une fois vous avez sauvé la patrie; nous entendons d'ici en-hors (?), que tous les tribunaux, toutes les autorités constituées, qui ont l'avantage d'être à portée du lieu de vos séances, citoyens représentants, ne se contentent pas d'aller vous exprimer leurs sentiments de félicitation et de reconnaissance, en vous protestant de leur dévouement sans bornes, ils jurent encore qu'ils seront toujours prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour la sûreté de vos personnes et l'exécution de la loi; ce même serment nous le faisons, citoyens représentants, et nous n'avançons rien de trop en disant que nul autre ne sera plus religieusement observé que celui ci.

TEISSIER, *président,*
et cinq autres signatures.

9

La municipalité de Vernioz, département de l'Isère, manifeste les mêmes sentiments, et demande que la Convention consacre par une fête nationale et civique

(14) P.-V., XLVII, 147-148.

(15) C 321, pl. 1347, p. 3, reçue le 13 vendémiaire an III.

la journée à jamais mémorable du 9 thermidor.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'Instruction publique (16).

10

La Convention renvoie au comité de Sûreté générale une adresse des membres du directoire et de l'agent national du district de Limoux, département de l'Aude, qui se plaignent que l'aristocratie et le fanatisme se rallient au modérantisme destructeur, et tendent à imprimer à l'esprit public un mouvement rétrograde (17).

11

La société populaire des Sables [d'Olonne], département de la Vendée, félicite la Convention nationale sur l'établissement de la commission chargée de rédiger un code méthodique de lois uniformes, et l'invite à accélérer ce travail si important au salut et à la prospérité de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de Législation (18).

12

Les représentants du peuple près les Côtes-de-Brest et Lorient écrivent que le citoyen Hue, peintre des ports de la République, a trouvé, à bord des prises faites par les vaisseaux de la République, six tableaux, chefs-d'oeuvre de différents maîtres d'Italie. Les deux premiers sont de superbes paysages de Gaspard Poussin; le troisième, représentant Jésus à table avec les pèlerins d'Emmaüs, est de Titien; le quatrième est le massacre d'Étienne; le cinquième, une tête de Vierge par Raphaël; et le sixième, une ange tenant une fleur. Ces braves marins, dont ils sont la propriété, en font offrande à la République.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'Instruction publique (19).

(16) P.-V., XLVII, 148.

(17) P.-V., XLVII, 148.

(18) P.-V., XLVII, 148.

(19) P.-V., XLVII, 148-149. *J. Fr.*, n° 749; *M.U.*, XLIV, 360; *Rép.*, n° 24.